

LETTRE D'INFO N°21

CPTS
Mulhouse
Agglomération
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Avril 2023



Editorial

Il existe de nombreuses raisons d'aimer le mois d'avril. En voici 5 que nous pouvons partager ensemble au sein de la CPTS Mulhouse Agglomération.

Raison N°1 : le 1er avril !

Nous avons tous une petite part d'enfant qui nous pousse à nous amuser mais le premier avril est également une excellente journée pour faire preuve de créativité.

Raison N°2 : retour à la nature !

Observons les premiers signes d'une nature qui s'éveille. C'est une source d'inspiration pour nos projets que nous pouvons faire fructifier ensemble dans les prochains mois

Raison N°3 : ouvrir les fenêtres !

Accueillons les nouvelles idées, les nouveaux défis ; faisons de la place pour les autres. Il est temps d'ouvrir à nouveau toutes les fenêtres pour faire entrer l'air frais dans la maison.

Raison N°4 : l'énergie en hausse !

Au printemps, on constate chez la plupart d'entre nous un regain d'énergie bien agréable. Mettons cette énergie au profit de tous nos projets ralentis par l'hiver ou encore des nouvelles idées qui nous attendent.

Raison N°5 : de la lumière !

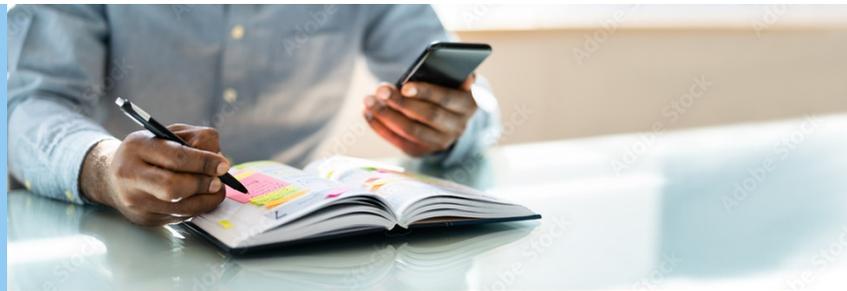
Finies les journées trop courtes, la lumière s'impose de plus en plus longtemps. Cela nous donne plus de temps et surtout plus d'envie pour avancer plus vite et plus loin.

Bon mois d'avril à toutes et à tous.

Frédéric TRYNISZEWSKI

SAVE THE DATE

Prochaine Assemblée Générale Ordinaire



L'Assemblée Générale Ordinaire de la CPTS Mulhouse Agglomération aura lieu le 8 juin 2023 à 20h00 dans nos locaux !

Tous les membres de la CPTS Mulhouse Agglomération sont cordialement invités et pourront y participer en présentiel ou en visioconférence.

Les votes se feront par voie électronique.

L'ordre du jour vous sera communiqué en mai 2023.

Prochain Apéro Interpros

Apéro Interpros
Savoir être lors de soins somatiques chez les patients présentant des troubles mentaux

Judi 6 avril 2023
À partir de 19h30

A La Quille
10 Rue de la Moselle, à Mulhouse

Au programme :

19h30 : accueil
20h : présentation du guide de bonnes pratiques
20h20 : apéritif & échanges

N'hésitez pas à convier un ou une collègue pour lui faire découvrir la CPTS.
Nous vous attendons nombreux !

Le prochain Apéro Interpros aura lieu le **jeudi 6 avril 2023**, à **La Quille** à **Mulhouse**, à partir de **19h30**.

Il sera consacré au **savoir être lors de soins somatiques chez les patients présentant des troubles mentaux**.

Au programme :

19h30 - 20h00 : accueil
20h00 - 20h20 : présentation du guide de bonnes pratiques
20h20 : apéritif & échanges

Nous avons hâte de vous accueillir pour ce temps convivial.

Aucune inscription nécessaire pour la soirée.

Les actualités territoriales

Dr TRYNISZEWSKI - Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Le Bureau de la CPTS Mulhouse Agglomération est très fier de pouvoir annoncer la citation de notre Président au titre de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Les insignes lui ont été remis par Monsieur Alain CHARRIER, sous-préfet de MULHOUSE, lors d'une cérémonie émouvante à La Fonderie, le 4 mars 2023.

Les raisons de cette distinction résident - entre autres - dans l'investissement majeur du Docteur Frédéric TRYNISZEWSKI pour



l'organisation du Centre de Vaccination anti-Covid de MULHOUSE et de l'opération Vacci'Mouv.

Toutes nos félicitations à l'heureux récipiendaire !

Projet de mise en place du Service d'Accès aux Soins (SAS) dans le Haut-Rhin (68)



Le SAS c'est quoi ?

Le Service d'Accès aux Soins est un service complémentaire à la permanence des soins ambulatoires, qui doit permettre à tous sur tous les territoires d'accéder, d'une part, aux soins urgents, et, d'autre part, aux soins non programmés nécessitant une prise en charge sous 48h.

Le SAS apporte une réponse commune aux demandes d'aide médicale urgente et de soins non programmés, assurant une continuité des soins, et repose sur une réponse aux demandes organisée entre médecins urgentistes pour les situations d'urgence et médecins généralistes pour les demandes de soins non programmés lorsque l'accès au médecin traitant ou à un autre médecin de proximité n'est pas possible en première intention.

Le SAS ne se substitue pas au lien direct qui existe entre le patient et son médecin traitant.

Le Service d'Accès aux Soins repose :

- **Sur une régulation téléphonique** (volet « régulation ») qui permet en fonction de l'urgence de chaque situation et des besoins des patients, d'obtenir une réponse adaptée pour des soins urgents et non programmés.
Elle propose une orientation ou un conseil d'un professionnel de santé.
- **Sur un maillage territorial pour prendre en charge la demande** (volet « effectif ») : prise de rendez-vous pour une prise en charge en ambulatoire dans les 48 heures, téléconsultation, orientation vers un établissement de santé, un service d'urgence, un centre de soins non programmés, une maison de santé pluriprofessionnelle, ... Les CPTS sont chargées d'organiser, sur leur territoire, la réponse ambulatoire en lien avec les professionnels de santé libéraux et les structures sanitaires.

L'état d'avancement du projet dans le Haut Rhin

Sous l'impulsion du SAMU 68, les 4 CPTS du Haut Rhin et les représentants des acteurs libéraux (URPS, conseil de l'ordre, SOS Médecins, association de régulateurs libéraux...) ont adressé début mars 2023 à l'ARS Grand Est une lettre indiquant leur intention de créer un

SAS dans le Haut Rhin.

Des travaux sont actuellement en cours pour définir les statuts et créer l'association support de l'organisation du SAS pour le volet libéral.

Cette association sera ensuite chargée de définir le projet de SAS dans la Haut Rhin, en lien avec le SAMU 68. Par ailleurs, un groupe de travail a été constitué par la CPTS Mulhouse Agglomération pour décrire l'organisation existante et les possibilités de prise en charge des demandes de soins non programmées dans l'agglomération mulhousienne.

Nous vous tiendrons informé régulièrement de l'avancement de ce projet.

N'hésitez pas à [nous contacter](#) pour toute question.

Les dossiers

Unité mobile de prévention / dépistage



Plusieurs indicateurs de santé (espérance de vie, prévalence de l'ALD) montrent que l'accès à la prévention et au dépistage en santé des mulhousiens nécessite d'être amélioré.

C'est dans ce but que la CPTS Mulhouse Agglomération travaille depuis décembre 2022, en collaboration étroite avec la ville de Mulhouse, sur un projet d'Unité Mobile de prévention et de dépistage. Cette unité, constituée d'une semi-remorque entièrement équipée, proposera à compter du 1er semestre 2024 des actions de prévention primaire (sensibilisation à la santé/information) et secondaire (dépistage) aux populations éloignées du soin. Un mammographe et un échographe seront présents dans l'unité mobile.

Les zones ciblées dans un premier temps sont les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) de l'agglomération mulhousienne et les aires des gens du voyage.

L'Unité Mobile vise l'égal accès de tous à la prévention. Quatre publics prioritaires ont été identifiés, et pour chacun d'entre eux, des besoins de santé ont été relevés :

- enfants/parents ;
- adolescents/jeunes adultes ;
- femmes ;
- individus de plus de 50ans.

Pour chaque public cible, l'Unité Mobile se rendra dans les différents quartiers concernés, en respectant un planning d'intervention prédéfini. Le fonctionnement de l'Unité s'appuie sur ce modèle : **UNE intervention = UN public = Un quartier.**

Nous souhaitons aujourd'hui vous solliciter afin de recenser les besoins de la population : votre expérience et connaissances sont de précieuses indications afin de permettre à l'Unité Mobile de proposer des actions en adéquation avec les besoins et demandes réels des publics cibles.

Le temps pour répondre aux questions est estimé à moins de 5 minutes.

Merci pour votre participation !

[Répondre au questionnaire](#)

Bilan du 1er Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé

Colloque Pluriprofessionnel Trajectoires Santé

3 & 4 mars 2023 UHA Fonderie

La première édition du Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé a eu lieu les 3 et 4 mars derniers, à l'UHA Fonderie.

Elle a accueilli **plus de 80 professionnels et acteurs de santé** autour d'une programmation riche :

- Un espace partenaires composé d'une quinzaine de stands, pour s'informer « à la carte »
- 13 ateliers différents, pour découvrir et échanger
- 2 plénières, pour s'inspirer et prendre du recul sur son activité

Sans oublier les temps conviviaux :

- Le salon VIP, qui a permis aux participants et aux intervenants de poursuivre les échanges de manière plus informelle
- La soirée de gala du vendredi 3 mars : un moment à la fois gastronomique, musical, culturel et ludique dans un lieu d'exception mis en lumière pour l'occasion

Les enquêtes de satisfaction réalisées à la suite du colloque montrent un **taux de satisfaction supérieur à 90%** pour les visiteurs et proche des 80% concernant les intervenants.

100% des participants aimeraient voir cette rencontre reconduite à l'avenir. La **prochaine édition du colloque** aura donc lieu le **vendredi 22 mars 2024**, sous un format plus léger que cette année. Réservez d'ores et déjà votre fin d'après-midi et votre soirée.

Nous adressons nos remerciements les plus sincères à tous les visiteurs et intervenants présents : votre participation a largement contribué à la réussite de cette manifestation !

Retrouvez tous les contenus liés au colloque (diaporama des intervenants, photos, vidéos ...) [sur notre site](#).



**Une nouvelle mission pour les CPTS :
participer à la réponse aux crises sanitaires
graves**



Comme toutes les CPTS de France, La CPTS Mulhouse Agglomération doit répondre depuis fin 2022 à une 4ème mission obligatoire : **participer à la réponse en cas de crise sanitaire grave.**

La crise sanitaire grave est définie comme une situation susceptible d'engendrer de façon immédiate et imprévisible une augmentation sensible de la demande de soins (*événement à cinétique rapide de type attentat, ou accident grave*) ou une perturbation de l'organisation de l'offre de soins.

Une situation sanitaire exceptionnelle peut également résulter d'un événement à cinétique lente (*épidémie ou épisode climatique exceptionnels par leur ampleur, leur durée, etc.*) provoquant des tensions dans l'offre de soins et pour lequel les premières mesures de gestion s'avèrent insuffisantes.

Afin d'anticiper l'organisation nécessaire, **la CPTS Mulhouse Agglomération doit se doter, avant le 14 décembre 2023, d'un plan de réponse à la crise sanitaire qui sera mis en œuvre de manière complémentaire aux différents plans de réponse existant déjà** (*plan blanc, plan bleu, dispositif ORSAN, ...*), en cas de survenue d'une crise sanitaire grave.

En s'appuyant sur les différents guides méthodologiques nationaux existant, la CPTS va conduire cette mission de la manière suivante :

- **Avril - mi mai 2023** : description de l'écosystème de santé de l'agglomération mulhousienne ; cartographie des risques et des ressources (*structures, compétences, moyens*) du territoire, synthèse sous forme de tableau SWOT. Synthèse des éléments applicables à la CPTS parmi les différents plans existants.
- **Mi mai - fin juillet 2023** : 1ère réunion du comité de pilotage ; définition et organisation de la cellule de crise, outils de réponse aux crises, organisation des retours d'expérience.
- **Août - Septembre 2023** : organisation d'un retour d'expérience de la crise COVID, rédaction de la première version du plan de gestion des risques de la CPTS.
- **Octobre - début novembre 2023** : transmission du plan à l'ARS Grand Est et relecture.
- **Mi novembre - mi décembre 2023** : diffusion auprès des membres de la CPTS Mulhouse Agglomération et des acteurs de santé du territoire.

Pour mettre en œuvre cette mission, la CPTS Mulhouse Agglomération accueillera du 03 avril au 30 juillet Mme Mabrouka GUIDOUM, stagiaire en master ingénierie de la santé - santé publique et Teyfik ARSLAN pharmacien qui réalisera sa thèse de pharmacie sur ce sujet sous la direction de Julie SIZAROLS, pharmacienne et secrétaire de l'association CPTS Mulhouse Agglomération.

À retrouver sur notre site

Cette rubrique vous permet de découvrir ou de redécouvrir les informations présentes sur notre site internet



Publiez vos annonces sur notre site !

Vous disposez de locaux vides, de matériel dont vous ne vous servez plus, ou recherchez des professionnels de santé ? Publiez vos petites annonces sur notre site dédié !

Que vous soyez **une commune, un établissement de santé ou médicosocial, un professionnel de santé ou un particulier**, vous pouvez déposer vos recherches ou demandes. Il suffit d'être **adhérent à la CPTS** (10€ pour les libéraux, gratuit pour les autres types de membres) et d'être **connecté à son espace personnel**.

*N'hésitez pas à nous **contacter** pour toute question.*

[Voir le site des petites annonces](#)

La CPTS vous transfère



TÉLÉ-EXPERTISE :

**les infirmiers
peuvent facturer
leur question depuis
le 23 mars 2023**

Les professionnels de santé médicaux (médecins et sage-femmes) peuvent être requis pour une télé-expertise par tout professionnel de santé.

Facturation de la question

Pour les requérants, jusqu'à présent seuls les médecins, les sages-femmes et les orthophonistes pouvaient facturer leur question au médecin ou à la sage-femme **mais à partir du jeudi 23 mars 2023 les infirmiers peuvent eux aussi coter un acte de requérant : Il s'agit de la cotation RQD, soit 10€.**

Par exemple : vous échangez régulièrement par téléphone avec un médecin à propos d'un patient suivi conjointement. Le fait de transformer ces échanges en passant par une messagerie sécurisée et à condition de mettre l'échange dans un dossier médical permet de coter cette télé-expertise 10€ (code RQD) pour les IDEL et 20€ (TE2) pour le médecin répondeur. Vous pouvez notamment utiliser l'outil de parcours patient régional PARCEO afin de répondre à ces obligations (messagerie sécurisée, information dans un dossier patient).

Limites annuelles

La limite annuelle de télé-expertise est la suivante selon la profession :

- **pour les infirmiers 4 RQD par patient**
- *pour les médecins, 4 RQD et 4 TE2 par patient*
- *pour les sages-femmes 2 RQD et 2 TE2 par patient*
- *pour les orthophonistes 2 RQD par patient*



Matinée de la réhab'

Thème : "Les Thérapies Comportementales et Cognitives"

**Le jeudi 06 avril
2023**

Le Centre de ressources en réhabilitation psychosociale du Haut-Rhin vous invite à la **Matinée de la réhab'** - **Thème : "Les Thérapies Comportementales et Cognitives"** le **jeudi 06 avril 2023 de 09h00 à 12h00 au Centre hospitalier de Rouffach** (salle des fêtes - 27 rue du 4ème RSM).

Vous êtes une personne concernée, un(e) professionnel(le) en santé mentale et souhaitez vous informer sur ce thème : **cette matinée vous est dédiée !**

Avec l'intervention de :

- Dr Alina CIUCHETE, Psychiatre - Centre médical Le Roggenberg,
- Julie GAMPER, Neuropsychologue - Centre hospitalier de Rouffach,
- Flora THIRIET, Psychologue TCC - Centre hospitalier de Rouffach.

S'inscrire !



« Ma santé, mes droits, Je m'exprime ! » du 28 février au 14 avril 2023

L'Observatoire Régional de la Santé Grand Est et France Assos Santé en région Grand Est, s'associent afin de proposer une **consultation régionale grand public**.

Il leur est apparu utile d'interroger les habitants de la région sur :

- Leurs expériences et leurs besoins en matière de santé, en veillant à considérer les situations spécifiques des personnes plus vulnérables et des territoires fragilisés
- Le niveau de connaissance des droits en santé au sein du territoire
- Les attentes des habitants en matière d'améliorations pour leur santé et de démocratie en santé

Cette consultation est ouverte du 28 février au 14 avril 2023 et s'adresse à l'ensemble de la population, sur chacun des territoires de la région Grand Est avec l'objectif de recueillir plus de 5 000 participations.

Les résultats de cette enquête seront rendus publics sur les sites internet de l'Observatoire Régional de la Santé Grand Est et France Assos Santé en région Grand Est.

En savoir plus...

Y participer !



Association Sinclair Programme du mois d'avril 2023 des moments ressources familles professionnels de l'Aubriète

L'association Marguerite Sinclair nous **transmet le programme du mois d'avril concernant les moments ressources familles - professionnels de l'Aubriète**.

Vous y trouverez différentes activités comme la cuisine en famille, la chasse aux œufs, le bricolage en famille... Pour avoir connaissance de l'intégralité des activités, nous vous invitons à consulter le programme.

Pour s'inscrire ou pour toutes informations :
03 89 32 81 50 / sasp68@sinclair.asso.fr



CIDFF

Catalogue de formation

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles **vous propose de participer aux cinq formations restantes pour cette année 2023 :**

- Violences au sein du couple : accompagner des auteurs
- Violences au sein du couple : impact sur la santé sexuelle des femmes
- Violences au sein du couple : impact sur les enfants
- Les violences faites aux femmes étrangères
- Violences sexistes, conjugales, harcèlement...On en parle au travail ?

Vous trouverez le bulletin d'inscription en page 14 du catalogue de formation suivant :

Catalogue de formation

L'agenda du mois



03 avril à 14h15 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS - Réunion d'information avec la directrice et la chargée de mission CPTS de l'URPSML

03 avril à 20h00 : En visioconférence uniquement - Réunion du comité d'organisation du Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé

04 avril à 09h00 : En présentiel à l'APSM - Réunion avec l'APSM pour le projet d'unité mobile

04 avril à 09h30 : En présentiel à l'IFMS - Réunion concernant le projet ICOPE

04 avril à 14h00 : En visioconférence - Réunion de la Fédération nationale des CPTS sur le parcours de l'insuffisance cardiaque

04 avril à 15h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS - Réunion avec l'ARS concernant les Centres de Soins Non Programmés (CSNP) de l'agglomération.

04 avril à 18h00 : En présentiel au cabinet Relayance à Mulhouse - Réunion concernant le projet d'unité mobile de prévention et de dépistage

04 avril à 20h00 : En visioconférence uniquement - Réunion du groupe

restreint pour la rédaction des statuts de l'association SAS Libéral 68

05 avril à 10h00 : En visioconférence uniquement - Réunion du comité de pilotage régional PARCEO

06 avril à 09h30 : En présentiel à la CPAM de Colmar - Constitution d'un comité de pilotage départemental dans le cadre du plan « ALD sans médecin traitant », annoncé par le Président de la République et le Ministre de la santé et de la prévention.

06 avril à 10h00 : En présentiel au palais de la musique et des congrès à Strasbourg - Réunion Pulsy Tour - Participation de la CPTS MA pour présenter l'utilisation de PARCEO dans le cadre du projet ICOPE.

06 avril à 14h00 : En visioconférence uniquement - Réunion de la Fédération nationale des CPTS sur la communication

06 avril à 14h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS - Réunion du groupe vieillissement et perte d'autonomie du Contrat Local de Santé de Mulhouse

06 avril à 19h30 : En présentiel à La Quille à Mulhouse - Apéro interpros consacré au Savoir être lors de soins somatiques chez les patients présentant des troubles mentaux

11 avril à 14h00 : En présentiel au Diaconat Roosevelt - Réunion concernant le projet ICOPE

11 avril à 20h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS ou en visioconférence - Réunion du groupe Plaies'Mobiles

12 avril à 13h30 : En visioconférence uniquement - Webinaire sur le médiateur de santé et outils numériques

13 avril à 10h00 : En présentiel au palais de la musique et des congrès à Strasbourg - Réunion sur l'accès aux soins non programmés dans les territoires - ARS Grand Est

13 avril à 17h30 : En visioconférence uniquement - Webinaire Restitution proposition du Conseil National de Refondation (CNR) en santé

14 avril à 12h30 : En visioconférence uniquement - Webinaire DGOS sur le fonctionnement de la plateforme nationale SAS

14 avril à 15h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS - Réunion avec le centre de ressources territorial Les Lys d'Argent

27 avril à 10h30 : En visioconférence uniquement - Réunion des coordinateurs d'Alsace

27 avril à 19h00 : En présentiel, salle CME du GHRMSA - Réunion de la commission Ville Hôpital

☎ **Secrétariat (09h00 - 12h00 / 12h35 - 16h35)**

09 52 92 22 39

contact@cpts-mulhouse-agglo.fr

www.cpts-mulhouse-agglo.fr

Business Campus - Entrée A

1er étage Bureau 1.10, 1.11

15 rue des Frères Lumière

68200 MULHOUSE

Adhérez à la CPTS

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)